



REUNION DE TRAVAIL EN MULTILATERALE AVEC LE SECRETAIRE D'ETAT M. CHRISTIAN ECKERT

Les fédérations ministérielles à Bercy ont été reçues le jeudi 14 avril par le Secrétaire d'Etat. Le sujet de la réunion portait sur la Retenue à la Source qu'il faut désormais appeler Prélèvement à la Source (PAS).

Contrairement à l'ordinaire, les fédérations n'ont pas commencé par des propos liminaires au sujet mais le secrétaire d'Etat a pris d'emblée la parole pour évoquer l'impôt sur le revenu, trop compliqué, et rappelé que la DGFIP était une administration de référence, au cœur de ce changement de grande importance, qui allait rendre les impôts contemporains des revenus concernés.

Le secrétaire d'Etat a évoqué des «futurs pics de charge» pour lesquels il a assuré qu'il trouverait des moyens pour les absorber....mais rien sur les suppressions d'emplois...

De plus, si le calendrier parlementaire amène un report de l'examen de ce texte, ce n'est pas un signe d'échec pour le ministre.

Enfin, M. ECKERT a insisté sur le dialogue permanent avec les fédérations et les syndicats de la DGFIP qui sont régulièrement informés du dossier par les ministres ou le Directeur général.

Chaque fédération a pu s'exprimer ensuite sur le sujet du Prélèvement à la Source.

Le Secrétaire Général de la Fédération CFTC, qui conduisait notre délégation, a tout d'abord pris acte, non pas du dialogue, mais du niveau satisfaisant d'informations sur le PAS. Il a illustré ses propos par son expérience professionnelle personnelle travaillant au quotidien dans un SIP en province.

Il a décrit les actuelles conditions de travail avec un impôt sur le revenu devenu très (trop) complexe, une législation changeante et parfois contradictoire, des publics de plus en plus exigeants et bien sûr des effectifs en baisse constante, tout comme le moral des agents.

La CFTC Finances a expliqué que les conséquences de cette réforme sur les services allaient être impossibles, dans les conditions actuelles, à gérer. Pour la réussite de cette réforme voulue par le Président de la République, il faut des emplois supplémentaires ou à minima, ne plus en supprimer !

Le secrétaire d'Etat a clairement expliqué que la DGFIP ne serait pas considérée comme administration prioritaire et qu'il n'y aurait pas de pause dans les autres réformes ou dans les suppressions de postes. Il a cependant reconnu que nous allions avoir un nouveau métier (un de plus !)

La CFTC, sur ce dossier, estime toujours que cette réforme est une réforme politique et non fiscale, décidée sans tenir compte de l'état des services de la DGFIP, des contingences matérielles et sociales très lourdes.

Nous continuons de revendiquer :

- **un gel des suppressions de postes pour pouvoir exercer nos missions efficacement,**
- **un moratoire sur les autres réformes en cours,**
- **un plan de qualification important pour les agents de la DGFIP,**
- **la mise en place de planning de formation rapide et efficace dans le but de ne laisser aucun agent sans connaissances sur ce dossier.**